

A la base du Parlement des invisibles, interprété jeudi 29 janvier au [Phare](#) au Havre lors du festival Phahrenheit, il y a les danses macabres. Anne Collod interroge les liens entre les vivants et les morts.

Depuis plusieurs années, [Anne Collod](#), co-fondatrice du quatuor Albrecht-Knust, s'intéresse à la recreation de pièces chorégraphiques, le plus souvent disparues. Pour écrire *Le Parlement des invisibles*, elle s'est emparée de La Danse macabre, un poème chorégraphique des années 1930 de Sigurd Leeder sur une musique de Camille Saint-Saëns. « *Une des caractéristiques de la danse allemande est le trajet de mouvement très dessiné, très précis, et un travail sur la dynamique des mouvements en relation avec cette architecture travaillée et variée de la gestuelle* ».

A cette œuvre, fragmentée, la chorégraphe associe d'autres influences dont celle des danses macabres du Moyen Age. Des danses mystérieuses qui dévoilent un côté festif et satirique. Celles-ci « *mettent sur une même place les vivants et les morts. Les vivants qui semblent très figés, pétrifiés dans leur statut social. Et les morts, moqueurs qui ont l'air vivant* ».

Avec diverses images d'archives, *Le Parlement des invisibles*, une pièce pour 5 danseurs, devient une fête funéraire où se succèdent procession, ronde, et farandole carnavalesque, où se croisent et dialoguent les vivants et les morts. « *Les morts ont des impacts dans nos vies. Ils peuvent être actifs. J'ai été intéressée de comprendre comment on peut leur donner une forme de présence* ».

Anne Collod interroge ainsi cette manière dont les morts accompagnent ou habitent les vivants. Elle se demande comment les premiers mettent en mouvement les seconds et comment la danse transforme ces deux mondes.

- Jeudi 29 janvier à 20h30 au Phare au Havre. Tarifs : 12 €, 8 €. Réservation au 02 35 26 23 00 ou à contact@lephare-ccn.fr